

La réalisation d'un journal est une vraie richesse pour un établissement et pour ses élèves. C'est un merveilleux outil d'apprentissage dans plusieurs domaines, notamment la maîtrise de la langue ou des techniques de l'Information et de la Communication. La réalisation d'un

journal favorise le développement de l'autonomie, de la responsabilité, des compétences civiques et sociales (ouverture sur la vie de l'établissement, respect de l'autre, écoute, sens de l'observation, curiosité, ...). A condition que !!!!! Pour atteindre ces objectifs pédagogiques mais, également, pérenni-

ser le journal, il faut qu'il y ait une véritable appropriation du projet par les élèves, que ce soit leur projet, leur journal et pas seulement un "beau produit réalisé par les adultes". Sa création demande donc du temps, nécessite de passer par différentes étapes. En voici une qui nous semble essentielle.

Fiche 1 : La cible

Le journal, un projet d'information !

L'objectif premier de la conduite d'un projet « journal » dans l'établissement scolaire est, souvent, de faire écrire les élèves. Pour la journaliste que je suis, ce projet ne doit pas en occulter un autre, tout aussi important : le journal doit être un projet d'information.

Pourquoi ? Parce qu'avant tout acte de communication, il est essentiel de se poser les questions : Qu'est-ce que je veux dire ? A Qui ? Pourquoi ?

Ainsi, se fixer pour objectif d'informer va amener les élèves à se poser la question, fondamentale et à la base de toute démarche communicationnelle : si j'écris, c'est pour être lu, mais lu par qui ? Cette problématique en induisant d'autres :

- ▶ A qui s'adresse cet écrit ?
- ▶ Est-ce que ce que j'écris va l'intéresser ?
- ▶ Est-ce que ce que j'écris va être bien compris ?

Tout projet devrait commencer par la compréhension de la notion de cible et, ce, avant même d'élaborer les choix éditoriaux (forme du journal, diffusion, rubrique, périodicité...) car un grand nombre de ces choix découleront du public que l'on aura défini.

« Parlez-moi de moi,
il n'y a que ça
qui m'intéresse »



Aborder la notion de cible avec les élèves

Parmi les diverses méthodes possibles, j'en conseillerai deux :

- ❶ La revue de presse
- ❷ Une variante personnelle : La série de titres

❶ La revue de presse

Matériel : partir d'une revue de presse (acheter un panaché de presse « adulte » et presse « jeune », quotidiens, hebdomadaires, mensuels).

Déroulement : étaler les différents journaux sur une table et inviter les élèves à en choisir un. Leur laisser 15 à 20 minutes pour parcourir le journal avec, pour consigner, de noter les sujets qui ont retenu leur attention et pourquoi (intérêt personnel pour le sujet, titre accrocheur, photo remarquable, papier court, etc.).

Au fur et à mesure des exposés, souligner les différentes raisons qu'ils donnent à leur choix de sujets. Faire apparaître un élément essentiel : « parlez-moi de moi, il n'y a que ça qui m'intéresse ». « L'affectif » dicte l'essentiel de nos choix de lecture. Nous sommes d'autant plus réceptifs à une information qu'elle nous touche, nous concerne directement, personnellement. Le faire apparaître à chaque fois que l'occasion se présente lors du tour de table...

Une fois que cette donnée est évidente pour tout le monde, introduire la notion de lois de proximité¹.

Fiche 1 : La cible (suite)

Une variante personnelle :

② La série de titres

Matériel : partir d'une série de titres d'articles de presse (si possible avec un « chapô » résumant l'information contenue dans l'article) que vous aurez préalablement sélectionnés en veillant :

- ▶ à ce que les axes de la Loi de proximité¹ soient tous présents (proximité dans l'espace, le temps, affective, sociale, notoriété, rareté) ;
- ▶ à équilibrer les articles s'adressant aux adultes, aux jeunes, aux deux publics.

Le temps de préparation est donc plus long que dans la méthode précédente (vous pouvez sélectionner ces articles par internet, dans les sites du Monde, de Libération, du Parisien, de la Presse régionale, de Sciences et Vie Junior, dans la revue de presse des journaux scolaires du Clémi²...).

Répartissez les différents titres sur 4 ou 5 pages blanches en veillant à ne pas effectuer de classement préalable (équilibrez jeunes-adultes, thèmes : politique, sport, société, santé...)³.

Déroulement :

1ère Phase :

travail en groupes (15 minutes).

Distribuez à chaque groupe d'élèves une enveloppe contenant votre sélection d'articles (la même pour chaque groupe évidemment) et demandez-leur de déterminer, en fonction de ces titres, quels articles s'adressent aux adultes, lesquels s'adressent aux jeunes. Ne leur donnez pas d'autres consignes.

A eux de s'organiser pour trier, se mettre d'accord afin de présenter leur sélection lors de la restitution en grand groupe.

2ème phase :

restitution en grand groupe (20 à 25 minutes).

Chaque groupe présente sa répartition mais vous devez aboutir à un seul classement. De nouveaux débats s'engagent. Pointer et noter les arguments avancés par les groupes pour attribuer tel ou tel titre à une cible plutôt qu'à une autre, voire aux deux.



3ème phase :

théorisation à partir

de tous les arguments avancés.

Vous pouvez dessiner un repère orthonormé avec les 4 axes majeurs de la Loi de proximité, expliciter ces axes et, en prenant l'exemple d'une des 2 cibles –jeunes ou adultes– insérer les articles qui leur ont été attribués sur ces axes (vous pouvez commencer et demander aux élèves de poursuivre pour vérifier qu'ils ont bien assimilé ce qui relevait de l'espace, du temps, de l'intérêt humain ou du social).

Remarque : je préfère utiliser cette méthode (certes plus chronophage avant et pendant) parce qu'elle oblige les élèves à mobiliser de multiples compétences inhérentes au débat (écoute, respect de la parole de l'autre, accepter la loi de la majorité...) et aussi en termes d'organisation : lors de la première phase, par exemple, ils vont rapidement en arriver à différents obstacles : comment présenter notre sélection -réécrire les titres étant fastidieux- ils vont donc, d'eux-mêmes, en arriver à numéroter les « titres-chapô » pour ne pas avoir à les réécrire intégralement. Deuxième obstacle : ils vont se rendre compte que certains peuvent être attribués aux deux publics et vont donc chercher comment mettre cela en évidence.

Marie-France Rachédi

Notes :

1. Pour une présentation de la Loi de proximité :
▶ <http://journaldesormeaux.blogspot.com> page « enseignants ».
2. Pour accéder à la revue de presse annuelle des journaux scolaires et lycéen :
▶ <http://www.clemi.org/fr/productions-des-eleves/journaux-scolaires/revues-annuelles-de-la-presse-scolaire-et-lyceenne/>
3. Vous trouverez un exemple de sélection de « Titre – chapô » d'articles sur :
▶ <http://journaldesormeaux.blogspot.com/p/enseignants.html>